

Le conseil citoyen de Marlioz – Aix-les-Bains

Un partenaire légitime du contrat de ville

Comment les membres du conseil citoyen du quartier Marlioz (Aix-les-Bains) ont-ils réussi, dans un temps relativement court, à se rendre légitimes auprès des partenaires institutionnels (professionnels et élus), tout en développant un dialogue régulier avec les habitants, qu'ils mobilisent pour participer à la définition de l'avenir de leur quartier ? Quelle est le rôle de l'ingénierie (soutenue par l'État local) mise à disposition du conseil citoyen dans cette réussite ? Et sur quels « allié(e)s » ont-ils pu compter pour mener à bien leur mission ? Retour sur le conseil citoyen de Marlioz (Aix-les-Bains), pour rendre compte des moments marquants de la vie de ce conseil citoyen actif et autonome.

La construction d'une double légitimité

En janvier 2016 le conseil citoyen du quartier Marlioz, commune d'Aix-les-Bains, a six mois. Un temps mis à profit pour créer et consolider un groupe moteur solide et cohérent, où se côtoient des habitants tirés au sort, les associations sociales, sportives et culturelles du quartier, le commerce de proximité... des personnes qui ne se connaissaient pas ou pas vraiment – avant que cette dynamique nouvelle ne les réunisse. Le besoin de peser dans les transformations importantes que va connaître leur quartier¹ – liées notamment au renouvellement urbain – contribue à aider à dépasser les « intérêts » (notamment associatifs) qui mobilisaient les acteurs locaux au départ. Mais s'ils veulent que leur voix porte, ils sont conscients qu'ils ne peuvent travailler seuls, et qu'ils doivent s'adjoindre la force des habitants du quartier. Ce qu'ils cherchent à faire dès leurs premiers pas.

Le 22 janvier 2016, le conseil citoyen convoque une « Rencontre avec tous les habitants de Marlioz ». Au menu : Marlioz 2020 pour évoquer l'avenir du quartier. Soixante-dix habitants se déplacent pour débattre des thématiques proposées dans le cadre de tables rondes qui se réfèrent aux principaux axes du contrat de ville : cadre de vie et habitat, emploi et insertion économique, loisirs, réussite éducative, lien social et santé. Le conseil citoyen invite ses partenaires à co-animer ces tables rondes, qui sont introduites et coordonnées par un conseiller citoyen et un professionnel expert (de la ville et de l'agglomération). Les habitants jouent le jeu, sont actifs dans les débats, font des constats et proposent des améliorations... Ils reçoivent aussi des informations sur les actions et dispositifs existants. Les propositions formulées par les habitants sont prises en compte lors de la programmation annuelle du contrat de ville. Une synthèse de ce travail est élaborée et remise à la presse locale, qui parle favorablement de cette initiative.

Le conseil citoyen en sort légitimé, non seulement aux yeux des habitants – il contribue à rendre audible leur parole – mais aussi des professionnels du contrat de ville, dont il sut mobiliser l'expertise, sans pour autant laisser sa propre place, comme le montre la démarche de co-animation.

¹ Le quartier Marlioz, seul QPV aixois de la nouvelle contractualisation, est aussi retenu par l'ANRU comme un projet d'intérêt régional. Le quartier Marlioz compte 1163 habitants logés dans un bâti ancien d'immeubles des années 50 à 60, composé à 80% de logement sociaux, dont une grande barre de 170 m de long construite en 1958, et des copropriétés privées anciennes pour 20% des logements. Les habitants souhaitent la démolition de la barre vétuste et dégradée mais s'inquiètent de la possibilité de pouvoir continuer à être logés sur Marlioz.

Cette première irruption réussie dans l'espace public démontre aux institutions que le conseil citoyen peut constituer un vrai partenaire dans la co-construction du contrat de ville – comme la loi de février 2014 l'impose – susceptible d'y apporter la parole et les propositions des habitants. Mais c'est aussi une grande première dans le quartier, qui inaugure d'autres moments de débat entre habitants et professionnels et donne à voir à tous, habitants et professionnels, que le dialogue « positif et constructif » est possible.

Le conseil citoyen, un acteur du projet de rénovation urbaine

C'est avec le soutien du CAUE² – que l'agglomération missionne pour un apport d'expertise – que le 27 mai 2016 le conseil citoyen organise, à son initiative, une deuxième réunion publique sur les questions de rénovation urbaine : « Marlioz vu du ciel ». A travers 7 grandes cartes (réalisées par le CAUE) les habitants sont invités à penser aux atouts, forces et faiblesses de leur quartier et à faire part de leurs propositions : une méthode ludique mais pertinente qui permet effectivement aux habitants de « rêver leur quartier ». Les enfants et les jeunes viennent nombreux. Une liste importante de propositions est formalisée suite à cette réunion. Elle concerne les commerces, les services, les équipements, les espaces publics, les déplacements, les logements... Le quartier est « repensé » par ses habitants. Les institutions présentes précisent que si toutes les propositions ne seront pas acceptées et mises en œuvre, les habitants seront « impliqués dans l'arbitrage des choix ». Le conseil citoyen sera d'ailleurs associé, au même titre que les autres partenaires, au choix du cabinet d'architectes (Tekhné), recruté pour réaliser les études.

Ensuite, le conseil citoyen va jouer un rôle important lors des huit ateliers publics organisés du jeudi 13 avril au mardi 20 juin 2017 par la communauté d'agglomération « Grand Lac », en partenariat avec la ville, portant sur le projet de rénovation urbaine du quartier. Catherine Fabbri³ a souhaité prendre en compte les avis des habitants dès la phase de conception du programme de rénovation urbaine. Le conseil citoyen perçoit l'enjeu et participe activement à l'ensemble des ateliers (qui se tiennent en fin de journée au sein du quartier). Mais surtout il va aussi mobiliser les habitants : des efforts reconnus par les professionnels : « sans le conseil citoyen on n'aurait pas pu avoir les habitants ».

Le processus de concertation commencé à Marlioz a posé les premières pierres d'une co-construction avec les habitants de la nouvelle physionomie de leur quartier. L'enjeu est de taille et les professionnels ont su mobiliser l'intelligence collective des habitants dès le démarrage. L'important sera de tenir ce va et vient d'information, communication et co-construction dans le temps long (2016-2020). En effet les premiers travaux commenceront à être réalisés après la signature de la convention en 2018.

² Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il accompagne les institutions dans le montage et la préfiguration de projets.

³ Catherine Fabbri est responsable du service politique de la ville et financements européens à la communauté d'agglomération (Grand Lac).

Le conseil citoyen de Marlioz : diversité, implication collective et sociabilité

Le conseil citoyen de Marlioz naît en juin 2015 ; il est composé d'environ 12 personnes (six dans chaque collège). Les habitants ont été tirés au sort, à travers des listes anonymisées des bailleurs sociaux et des syndicats des propriétés privées. Catherine Fabbri loue les vertus de la méthode, « qui avait suscité un peu de réticence au début, par manque de pratique », mais a permis d'amener au conseil citoyen des personnes que n'y seraient pas venues spontanément. Aujourd'hui le conseil citoyen comporte un noyau dur stable de membres, mais dès qu'un conseiller part (le turn-over concerne surtout les habitants), un nouveau tirage au sort est fait pour le remplacer, avec la complicité des logeurs, qui facilitent l'accès aux habitants.

C'est une équipe qui intègre des compétences et savoirs variés (y compris d'intervention publique) : « Un groupe très engagé et très actif, qui veut toujours faire des choses, parfois il faut les freiner... ». Leur force vient - aussi - de leur hétérogénéité, qui ne les a pas empêché de « faire groupe » : ils sont divers au niveau de l'âge, les retraités y cohabitent avec des jeunes ; plutôt paritaires au niveau des sexes, même si les femmes y sont un peu plus nombreuses ; la diversité des logements y est aussi représentée (propriétés privées et logements sociaux), ce qui assure une certaine mixité sociale, ainsi que la diversité culturelle. L'affiliation associative des membres du collège acteurs (qui sauf exception, habitent le quartier), a progressivement cédé le pas à l'appartenance commune au conseil citoyen. D'autant plus que les associations « qui cherchaient leur public », ont, elles aussi, gagné avec l'existence du conseil, qui a donné à voir les militants et leurs activités au sein du quartier.

Si des « leaders » (hommes et femmes) se détachent, il existe une bonne alchimie au sein du groupe, qui permet d'intégrer les « nouveaux venus », y compris ceux qui, par des difficultés (de langue, par exemple...) pourraient avoir du mal à trouver une place. La convivialité joue un rôle considérable et soude le groupe, qui finit souvent ses réunions par un repas réalisé et pris en commun... au foyer flambant neuf pour adultes handicapés mentaux qui a ouvert récemment ses portes au sein du quartier. Le directeur de la structure a souhaité faire partie du collège acteurs du conseil citoyen. Un pari audacieux et une stratégie payante : aujourd'hui les habitants et les associations du quartier rentrent dans sa structure, s'y réunissent, y côtoient sans crainte ces nouveaux habitants dont ils redoutaient l'arrivée dans le quartier.

Le conseil citoyen n'a pas souhaité se constituer en association, « pour ne pas figer » un groupe d'action qui chérit une certaine horizontalité dans les rapports, tout en respectant les « compétences » de chacun. Mais face aux difficultés rencontrées pour obtenir un soutien financier pour leurs actions, le conseil citoyen aura recours à l'une des associations présente dans le collège acteurs, qui accepte de recevoir et de gérer les moyens qui pourront être mis à sa disposition.

De la participation aux instances du contrat à l'organisation de la convivialité...

Le conseil citoyen participe aux instances du contrat de ville dès sa création, en y apportant ses propositions et avis. Ses membres y sont bien accueillis, notamment par les élus : « La municipalité est très respectueuse de leur indépendance et a joué le jeu. Le conseil citoyen vit sa vie en autonomie, les élus et les techniciens ne participent pas aux rencontres et réunions, sauf s'ils y sont invités ; ils se positionnent en tant que personnes ressources ; il n'y a aucun contrôle politique ; *en confiance réciproque*, ce serait le mot qui peut bien définir leurs relations », explique Mme Fabbri.

Quoique disruptive, la présence dans les comités de pilotage et techniques des membres du conseil citoyen ne fait pas peur ; elle est d'autant plus facilement acceptée par les partenaires du contrat et par les élus que le conseil citoyen insiste fortement sur son « caractère neutre » et son rôle de lien entre les institutions et les habitants. Même si les habitants ne se sentent pas encore tout à fait à l'aise dans ces instances, malgré les efforts des partenaires qui font désormais attention au langage, décodent les sigles... la voix de ses membres porte : « Quand Mme X, qui vit dans la *barre* parle dans le COPIL des attentes pour le relogement ou de la présence de nuisibles dans les planchers, elle ne peut qu'être entendue. Elle apporte autre chose et il y a une attente des élus par rapport à cette parole directe, une attente et une vraie reconnaissance ».

Le conseil citoyen ne vient pas concurrencer d'autres formes de démocratie participative dans le quartier. En effet, l'ACQsA (Assemblée consultative des quartiers aixois), sorte de supra conseil de quartier qui devait mobiliser des forces vives dans chaque quartier a doucement décliné avec le déménagement de l'élu qui portait le projet et reste en attente de son devenir.

Désormais, lorsqu'un projet nouveau arrive, l'agglomération les consulte, avant de décider. Ainsi, récemment, pour le projet « Ma chance moi aussi », qui existe déjà à Chambéry et pourrait se déployer à Aix-les-Bains. Le conseil citoyen a auditionné les porteurs de projet, permettant aux techniciens « de savoir si nous sommes dans le vrai, si nous n'avons pas de fausses bonnes idées ». Le 7 juillet 2017, le conseil citoyen décide d'organiser une fête du quartier. C'est leur quatrième grande initiative publique et c'est « une apothéose ». L'une des associations se souvient encore d'une tentative antérieure qui avait échoué : « les enfants étaient venus, avaient lancé des cailloux, ça s'était mal passé, alors que là, tout le monde est venu, c'est sûr que ça booste »... Cette fois près de 300 personnes sont venues célébrer les « Saveurs du Quartier » le vendredi soir, dernier jour d'école : « chacun venait avec une spécialité, la ville a aussi acheté des grillades et des boissons, c'était un très bon moment, un orchestre avec des gens de Marlioz... » les efforts importants des membres pour organiser bénévolement « et avec des bouts de ficelles » l'événement ont été récompensés : « ils ont bluffé tout le monde, depuis 18 ans personne n'avait vu ça ». Les participants venus des institutions, autres que ceux déjà impliqués durablement dans la vie du conseil citoyen, se sont déplacés aussi : des élus, le directeur général de l'Office HLM, le représentant de la DDT en charge du renouvellement urbain... Des relations autres, plus proches, se créent lors de ces rencontres informelles. La fête est clôturée par un feu d'artifice (offert par le directeur du foyer). Un pacte est en train de se signer entre le conseil citoyen et les habitants du quartier qui reconnaissent, ainsi que les institutions, son utilité et son efficacité.

Une ingénierie adaptée, proche et efficace

Les conseillers de Marlioz sont conscients que leur action n'aurait jamais progressé sans le soutien volontaire et continu des techniciens ayant accompagné le processus de mise en place du conseil citoyen dès le départ, comme le précise l'un des membres :

« Un préalable à tout ça, c'est que nous avons pu dès le début nous appuyer sur des personnes avec une sensibilité et une ouverture, des personnes capables d'ouvrir les portes de l'administration aux citoyens ; un conseil citoyen ne peut marcher que si en face il y des personnes comme ça, qui nous aident à nous, qui sommes un peu des extra-terrestres, à aller nous mêler des choses publiques... et ces personnes sont Catherine et Amina et le maître mot qui nous lie est la confiance... et il y a aussi Pascale, qui nous a aidé à tracer le chemin, qui nous a aidé à penser comment y aller, où aller... jamais sans elle on aurait pensé à faire certaines choses, on n'aurait pas osé...»

Dans ces propos sont clairement définies les deux fonctions qui ont permis au conseil citoyen de se constituer en groupe solide et de trouver une place dans le concert des institutions locales et auprès des habitants du quartier :

La fonction de lien et facilitation du dialogue avec les institutions et les élus – cette fonction a été assurée dès la phase de préfiguration par Catherine Fabbri et Amina Merrouchi. Cheffe de projet politique de la ville à Aix-les-Bains lors de la dernière contractualisation, Catherine Fabbri est aujourd'hui responsable du service politique de la ville à l'agglomération « Grand Lac » ; Amina Merrouchi l'assiste dans ses fonctions. Elles font confiance aux savoirs des habitants et pensent qu'il est indispensable de les associer dès le départ aux enjeux du renouvellement urbain, ainsi qu'à d'autres projets du contrat de ville. Elles parient sur la proximité, comme le montre leur choix d'installer la Maison du projet au sein du quartier, dans la « barre » vétuste et promise à démolition, emblématique d'un certain mal vivre des habitants. Elles soutiennent activement le conseil citoyen, valorisent son action. Cette fonction de lien demande des compétences techniques, des savoirs faire relationnels. Elle exige aussi du temps et de l'investissement. Elle est importante, pour que l'autonomie consignée dans la loi ne glisse pas vers l'isolement du conseil citoyen.

La « confiance » instaurée entre les conseillers et les deux techniciennes se bâtit dans le respect des engagements pris : l'agglomération veille à ce que les conseillers aient toujours, suffisamment à temps, les informations qui leur permettent de juger des propositions qui leur sont faites par les institutions ; lorsque cela se révèle nécessaire, l'accès à une expertise indépendante leur est facilité (mise à disposition des compétences du CAUE, qui a accompagné les conseillers lors des ateliers de concertation, ainsi que dans la mise en place de la journée « Marlioz vu du ciel », ou le choix du cabinet d'architectes...). Les propositions des habitants sont prises en compte et valorisées (par exemple leur avis à propos du rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville). Le soutien des techniciennes rassure les habitants, apaise les questionnements et les doutes sur leur rôle et de leurs missions, sur les enjeux « cachés » de la participation. De cette relation partenariale réussie l'agglomération retire, elle aussi, des avantages, puisque le conseil citoyen collabore activement à la concertation qu'elle lance autour de la rénovation du quartier. C'est un cercle vertueux de collaborations qui, s'il persiste dans la durée, permettra de bâtir une réelle co-construction du contrat de ville avec les habitants.

La sollicitation par l'agglomération de Pascale Fressoz (cabinet Millenium) qui assure depuis le début la fonction d'animation du conseil citoyen est un élément fondamental dans la mise en place du conseil.

La fonction d'animation et d'accompagnement à la mise en place de projets et d'actions – Si aujourd'hui le conseil citoyen de Marlioz est une instance stable, avec un turn-over relativement faible et des conseillers fortement engagés, la fonction d'animation y contribue certainement : « au démarrage elle est très importante, pour lever les inquiétudes, aider à créer la cohésion du groupe, pour rassurer, notamment lorsqu'il y avait des absences, des abandons... », estime Pascale Fresso. Ayant participé au montage du précédent CUCS, elle noue lors de cette expérience des relations partenariales nombreuses dans la ville, qu'elle met volontairement au service du conseil citoyen. Elle le pousse à prendre des initiatives et soutient ses membres tout le long des actions : « elle nous donne des ailes, sans elle on n'aurait jamais pensé ni osé faire certaines choses, par exemple les réunions publiques... ».

Cette fonction est soutenue par l'État, avec un financement de la DDCSPP « soutien précieux, autrement nous n'aurions pas pu la mettre en place », estime C. Fabbri.

La fonction d'animation comporte une multitude de tâches, qui viennent en soutien au travail bénévole des conseillers : Pascale Fresso relance les personnes issues des tirages au sort à chaque fois qu'il y a des désistements, relance les membres entre les séances, aide les nouveaux membres à s'intégrer au groupe qui est déjà structuré : « je suis venu par curiosité au départ, mais j'ai rencontré des personnes investies, je suis resté à cause de ça, j'ai aimé les moments de partage, les mots pour rire... j'ai compris qu'on est un relais, qu'on a une importance et on est aidés par Pascale... », dit l'un des derniers venus au conseil citoyen. L'animation impulse un rythme et guide le conseil citoyen dans l'élaboration de son agenda de travail, l'aide à se projeter sur une activité dans le temps (à 6 mois), et à définir le diagnostic des problèmes qu'il souhaite traiter, des actions à conduire ... elle les soutient dans la coordination globale de leur action et ne répugne pas à faire elle-même certaines tâches qui n'ont pas pu être remplies par les conseillers. Elle accompagne aussi les deux membres du conseil citoyen lors des réunions des comités de pilotage et techniques et les soutient dans la préparation de leurs interventions, préparées collectivement.

L'animation conforte les membres dans leur rôle et contribue à la vie démocratique interne du conseil citoyen, en favorisant l'expression des habitants les moins habitués à la vie publique et en équilibrant le poids entre les deux collègues dans la prise de parole et de décisions. Selon Pascale Fresso, elle « régule le groupe et apporte de la positivité : le rôle de l'animatrice est aussi d'éviter qu'ils tournent en rond, qu'ils reviennent sur les mêmes choses de manière défaitiste... j'essaie de les aider à avancer quand parfois ils ont envie de reculer. Le rôle de l'animation est d'aider à construire, donner de l'allant, les aider à renforcer leurs capacités... ».

Quel avenir pour la démocratie participative à Aix-les-Bains ?

Aujourd'hui, le conseil citoyen a réussi à se rendre légitime, mais aussi à légitimer et faire entendre la parole des habitants du quartier de Marlioz. Sa stratégie de coopération avec les institutions, l'implication de ses membres, qui donnent beaucoup de leur temps bénévolement, donne à voir l'intérêt de la démocratie participative aux professionnels et aux élus... et à infléchir certaines pratiques : ainsi de la réunion de fin d'année, moment rituel et formel où le Maire rencontre ses administrés : cette année le conseil citoyen a souhaité que cette rencontre soit un vrai moment de travail, consacré aux questions actuelles du quartier... ce que le premier élu a accepté. « Peut-être que notre travail et notre existence sont un levier pour le Maire, notre réussite est aussi la sienne... », se questionne un membre du conseil citoyen.

Dans certaines villes, ces expériences réussies dans le cadre de la politique de la ville ont pu traverser les frontières des quartiers de la géographie prioritaire et essaimer ailleurs, dans d'autres quartiers de la ville. Qu'en serait-il à Aix-les-Bains ? Dans tous les cas, les membres du conseil citoyen rêvent que d'autres chantiers (hors du périmètre de leur quartier, mais les concernant directement) puissent, eux aussi, faire l'objet d'une concertation...